

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

R
M
I

21105368



25 AOUT 2021

Greffe

N° d'entreprise : 0661 645 710

Nom

(en entier) : SECIB Belgique

(en abrégé) :

Forme légale : Société anonyme

Adresse complète du siège : Chaussée de Tongres, 382 à 4000 Liège

Objet de l'acte :

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 22 juin 2021 :

"(...) 1) Démission et décharge de trois administrateurs

L'assemblée prend acte de la démission de leur fonction d'administrateurs de :

- la société anonyme SEPTIO BELGIQUE, représentée par son représentant permanent Monsieur Hugues GALAMBRUN ;
- la société par actions simplifiée de droit français SOPHIL HOLDING, représentée par son représentant permanent Monsieur Philippe RIVIERE ;
- la société par actions simplifiée de droit français J.L.B. HOLDING, représentée par son représentant permanent Monsieur Jean-Luc BOIXEL ;

visées ci-dessus.

Cette démission prend effet à dater de ce jour.

L'assemblée générale donne la pleine et entière décharge à la SA SEPTIO Belgique, la SAS SOPHIL HOLDING et la SAS J.L.B. HOLDING pour l'exercice de leur mandat.

(...)

2) Nomination d'un administrateur - pouvoirs - rémunérations

L'assemblée décide de fixer le nombre d'administrateurs de la société à 2 et désigne comme nouvel administrateur :

- la société par action simplifiée SEVEN TOPCO, dont le siège social est établi à 34970 Lattes (France), avenue de la Gare Sud de France 194, Font de la Banquière (RCS Montpellier n°888.09.988), qui a désigné comme représentant permanent pour l'exercice de son mandat, Monsieur GALAMBRUN, Hugues, né à Alès, le 26 mai 1968, de nationalité française, domicilié à 34000 Montpellier (France), rue des Pâquerettes, numéro 26 (passport numéro 15CC73997) ;

La SAS SEVEN TOPCO accepte son mandat, qui prend effet ce jour et est attribué pour une durée indéterminée ne pouvant excéder 6 ans, conformément à l'article 14 des statuts.

POUVOIRS

Conformément aux statuts, la société est administrée par un conseil d'administration composé de :

- Monsieur Benoit EVRARD ;
- La SAS SEVEN TOPCO, représentée par son représentant permanent Monsieur GALAMBRUN, Hugues

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 02/09/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

qui possède, en tant que collègue, un pouvoir général de représentation à l'égard des tiers et de la justice. Les administrateurs peuvent répartir entre eux les tâches d'administration.

Conformément à l'article 21 des statuts, nonobstant le pouvoir général de représentation du conseil d'administration en tant que collègue, la société est valablement représentée en justice et à l'égard des tiers, en ce compris un officier public :

- soit par un administrateur délégué, agissant seul ;
- soit, dans les limites de la gestion journalière, par la ou les personnes à qui cette gestion a été déléguée.

Eu égard à la démission de la SA SEPTEO et en accord avec les membres du conseil d'administration, la SA SEVEN TOPCO est désignée comme président du conseil d'administration.

(...)

3) Délégation pour l'exécution des décisions.

L'assemblée confère tous pouvoirs au conseil d'administration avec pouvoir de substitution, ainsi qu'à la société coopérative à responsabilité limitée BDO EXPERTS COMPTABLES - BDO ACCOUNTANTS, dont le siège social est sis à 1930 Zaventem, Da Vincilaan, 9 boîte E.6 et inscrite à la BCE sous le n° 0448.895.115, et à ses préposés et mandataires, avec pouvoir de substitution, pour entreprendre toute démarche en exécution des délibérations de la présente assemblée générale et notamment signer les documents destinés au Moniteur Belge et à la Banque Carrefour des Entreprises. (...)"

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 22 juin 2021 :

"(...) 3. Troisième résolution

Il est décidé de nommer la société par action simplifiée SEVEN TOPCO, dont le siège social est établi à 34970 Lattes (France), avenue de la Gare Sud de France 194, Font de la Banquière (RCS Montpellier n°888.09.988), représentée par son représentant permanent Monsieur Hugues Galambrun, en qualité de président du conseil d'administration de la société et ce, à compter de ce jour.

(...)

4. Quatrième résolution

Il est décidé d'accorder une procuration à la société coopérative à responsabilité limitée BDO EXPERTS COMPTABLES - BDO ACCOUNTANTS, dont le siège social est sis à 1930 Zaventem, Da Vincilaan, 9 boîte E.6 et inscrite à la BCE sous le n°0448.895.115, et à ses préposés et mandataires, avec pouvoir de substitution, afin d'accomplir toutes les formalités nécessaires ou utiles auprès du greffe du tribunal de l'entreprise compétent et, plus précisément, de publier un extrait des présentes décisions aux Annexes du Moniteur belge et de compléter, signer et déposer les Formulaires I et II y relatifs. (...)"

Pour extraits conformes.

Déposés en même temps : un exemplaire original (i) du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 22 juin 2021 et (ii) du procès-verbal du conseil d'administration du 22 juin 2021.

François Collard - BDO EXPERTS COMPTABLES & CONSEILLERS FISCAUX
MandataireMandataire